

DVE CONSEILS

114, rue de Fontenay

94300 Vincennes

01.84.23.28.79

dveau@dveconseils.fr

SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT

3, rue Louise Thuliez

75019 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT
3, rue Louise Thuliez
75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés
Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de Solidarités Nouvelles pour le Logement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note intitulée « nota bene sur la présentation du compte de résultat au 31/12/2016 » exposée dans le §A- Présentation des comptes annuels combinés de l'annexe aux comptes combinés 2017 concernant la présentation erronée du compte de résultat au 31/12/2016 tels que publié dans les comptes combinés au 31/12/2016 suite à un problème de paramétrage informatique. Le compte de résultat 2016 présenté en comparatif des comptes 2017 est celui corrigé et il est présenté un compte de résultat 2016 corrigé/publié en annexe n°10. Le montant du bénéfice de l'exercice 2016 demeure inchangé dans son montant.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice :

- Les entités combinées n'ont pas toutes le même statut juridique, les états financiers combinés conjuguent donc des comptes issus de plan comptable différent,
- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites en note annexe faisaient l'objet d'une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 26 juin 2018

Delphine VEAU
Commissaire aux comptes



Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret
NAF (APE)
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : €

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 Express 8.10

Date de tirage 25/06/18 à 10:35:00

Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
Capital souscrit non-appelé (I)				
Capital souscrit non-appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, droits simil	301 159.28	276 424.81	24 734.47	47 729.14
Autres immob. incorporelles	283 326.83	258 653.81	24 673.02	43 216.93
Avances et acomptes sur immos	17 832.45	17 771.00	61.45	4 512.21
Immobilisations corporelles				
Terrains	108 737 633.04	22 708 130.01	86 029 503.03	82 098 868.97
Constructions	17 515 291.85		17 515 291.85	14 207 964.27
Autres immob. corporelles	83 369 665.48	22 319 652.09	61 050 013.39	61 065 446.29
Immobilisations en cours	402 637.76	388 477.92	14 159.84	45 171.96
Avances & acomptes	7 384 832.92		7 384 832.92	6 774 785.35
	65 205.03		65 205.03	5 501.10
Immobilisations financières				
Participations selon mise en équ.	7 868 577.20	14 000.00	7 854 577.20	8 883 599.53
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.	125 479.75	14 000.00	111 479.75	123 888.46
Prêts	16 220.44		16 220.44	17 074.14
Autres immob. financières	7 726 877.01		7 726 877.01	8 742 636.93
TOTAL II	116 907 369.52	22 998 554.82	93 908 814.70	91 030 197.64
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 841 704.96	437 573.38	13 404 131.58	11 153 648.72
Créances sur subventions	722 018.32	437 573.38	284 444.94	312 488.58
Autres créances	12 323 792.93		12 323 792.93	10 484 419.91
	795 893.71		795 893.71	356 740.23
Disponibilités et VMP				
Valeurs mobilières de placement	19 381 707.54		19 381 707.54	16 563 298.65
Disponibilités	946 125.61		946 125.61	934 680.56
	18 435 581.93		18 435 581.93	15 628 618.09
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	243 200.71		243 200.71	312 443.02
	243 200.71		243 200.71	312 443.02
TOTAL III	33 466 613.21	437 573.38	33 029 039.83	28 029 390.39
TOTAL GENERAL (I à VI)	150 373 982.73	23 436 128.20	126 937 854.53	119 059 588.03

Bilan passif

N° Siret
NAF (APE)
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : €

75011 PARIS

Document fin d'exercice

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
FONDS PROPRES				
fonds propres dotation consommptible				
fonds prorpres dotation consommptibl			25 375 000.00	20 899 200.00
			25 375 000.00	20 899 200.00
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale			22 191 756.53	20 987 877.05
Rés. statulaires ou contractuelles			75 000.00	68 000.00
Réserves réglementées			48.22	
Autres réserves			22 116 708.31	20 919 877.05
Report à nouveau				
Report à nouveau			151 221.94	229 454.71
			151 221.94	229 454.71
Résultat de l'exercice				
Résultat de l'exercice			1 107 457.45	835 311.67
			1 107 457.45	835 311.67
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement			58 018 842.19	54 756 713.93
			58 018 842.19	54 756 713.93
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			106 844 278.11	97 708 557.36
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques			301 021.38	98 000.00
			301 021.38	98 000.00
Provisions pour charges				
Provisions pour charges			1 232 122.04	1 419 664.26
			1 232 122.04	1 419 664.26
TOTAL (II)			1 533 143.42	1 517 664.26
FONDS DEDIES				
Fonds dédiés				
Fonds dédiés			1 923 955.04	1 279 384.82
			1 923 955.04	1 279 384.82
TOTAL (III)			1 923 955.04	1 279 384.82
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret
NAF (APE)
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : €

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
Préfinancements				
Préfinancements			5 912 592.61	9 067 580.05
			5 912 592.61	9 067 580.05
Emprunts & dettes LT				
Emprunts & dettes LT			7 704 746.32	6 145 758.00
			7 704 746.32	6 145 758.00
Autres emprunts				
Autres emprunts			1 711 035.35	1 706 098.11
			1 711 035.35	1 706 098.11
Avanc. & cptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours			7 952.17	9 034.20
			7 952.17	9 034.20
Dettes fourniss. & cptes rattachés				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			193 482.87	318 324.01
			193 482.87	318 324.01
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fiscales et sociales			861 976.49	846 474.70
			861 976.49	846 474.70
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés			225 535.68	365 660.14
			225 535.68	365 660.14
Autres dettes				
Autres dettes			12 150.17	29 391.72
			12 150.17	29 391.72
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance			7 006.30	65 660.70
			7 006.30	65 660.70
TOTAL (IV)			16 636 477.96	18 553 981.63
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			126 937 854.53	119 059 588.07

Compte de résultat

N° Siret
NAF (APE)
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : €

75011 PARIS

Document fin d'exercice

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
PRODUITS D EXPLOITATION				
Produits de gestion locative			4 189 631.13	3 894 240.80
Autres prestations de service			326 900.25	76 033.13
Chiffre d'Affaires net			4 516 531.38	3 970 273.93
production stockée				
production immobilisée			56 000.00	303 083.19
subventions d'exploitation			3 134 274.97	3 072 645.03
Dotations Fonds de Dotation SNL			191 505.28	115 454.15
Reprises de subv. d'investissmt			1 804 577.49	1 771 866.59
reprises sur prov			344 733.22	246 835.30
Transferts de charges			162 767.00	125 699.75
Dons et mécénat			2 339 375.34	1 523 112.40
autres produits			24 512.73	13 210.61
Total Produits d' Exploitation			12 574 277.41	11 142 180.95
CHARGES D EXPLOITATION				
achats et charges externes			-720 530.18	-773 638.05
charges de gest loc et entretien			-2 782 017.73	-2 712 588.80
Impôts, taxes et vers/ assimilés			-372 876.27	-362 416.16
Salaires et traitements			-2 786 668.92	-2 607 128.76
Charges sociales			-1 199 429.70	-1 133 848.87
Autres charges de personnel			-119 099.23	-82 182.01
Subventions d'invest.			-187 787.71	-312 940.95
dotations aux amortissmts			-2 404 272.62	-2 284 263.37
dot pour depr. actif circulant			-181 119.50	-153 384.64
Dotations aux prov.			-216 479.08	-240 054.58
Autres charges			-67 632.41	-52 838.46
Total Charges d' Exploitation			-11 037 913.35	-10 715 284.65
RESULTAT D EXPLOITATION			1 536 364.06	426 896.30
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers			176 562.83	267 004.70
Transferts de charges financières			3 155.85	12 516.00
TOTAL			179 718.68	279 520.70
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort, depr, prov.			-32 181.95	-15 690.53
Intérêts et charges assimilées			-151 558.22	-173 432.85
TOTAL			-183 740.17	-189 123.38
RESULTAT FINANCIER			-4 021.49	90 397.32
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
sur operations de gestion			81 370.43	285 204.53
sur operations en capital			1 026 303.92	743 177.93

Solidarités Nvelles pour le Logemt
Consolidation des structures SNL
18 cour Debille

Compte de résultat

75011 PARIS

Document fin d'exercice

N° Siret
NAF (APE)
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : €

© Sage - Sage 100 Comptabilité i7 Express 8.10

Date de tirage 25/06/18

à 10:35:18

Page :

2

Détail des postes

Au 311217

Au 311216

Repr. de prov. excep.

TOTAL

1 107 674.35

99 560.00
1 127 942.46

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amort except

TOTAL

-145 175.36

-101 735.40

-687 588.56

-393 993.51

-45 911.60

-30 000.00

-878 675.52

-525 728.91

RESULTAT EXCEPTIONNEL

228 998.83

602 213.55

Impôts sur les bénéfices

Report de ressources non utilisées

Engagements à réaliser

-8 642.53

-10 173.68

292 240.27

281 138.07

-937 481.69

-555 159.89

total des produits

total des charges

BENEFICE OU PERTE

14 153 910.71

12 830 782.18

-13 046 453.26

-11 995 470.51

1 107 457.45

835 311.67



SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT – ANNEXES AUX COMPTES COMBINES 2017

A- Présentation des comptes annuels combinés

Les comptes combinés de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions du CRC 2002-12 du 12 décembre 2002 relatif à l'élaboration des comptes combinés s'appliquant à toutes les entités, personnes morales de droit privé et donc aux associations et aux fondations intégrés au règlement CRC n°99-02 sur les comptes consolidés et dont la section VI est consacré aux comptes combinés.

Ils sont constitués d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe incluant un compte d'emploi des ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Nota bene sur la présentation du compte de résultat au 31/12/2016 :

Il convient d'observer que le compte de résultat au 31/12/2016 tel qu'il a été publié dans nos comptes annuels au 31/12/2016 est erroné dans sa présentation suite à un problème de paramétrage informatique. Le bénéfice de 835 311 € n'est pas remis en question. Il est présenté en annexe n° 10 le compte de résultat tel que publié au 31/12/2016 et le compte de résultat corrigé tel que présenté en comparatif de nos comptes au 31/12/2017.

B- Combinaison

Périmètre de combinaison :

Les structures de Solidarités Nouvelles pour le Logement, 5 associations départementales, 1 association Union, 1 fonds de dotation et 1 coopérative union d'économie sociale à statuts de société anonyme, sont des entités juridiques différentes.

Elles forment néanmoins une unité économique cohérente par leur objet commun, leur respect et application de la Charte de Solidarités Nouvelles pour le Logement, leur organisation coordonnée pour remplir cet objet. Elles sont par ailleurs liées par une convention de moyens (art 261 B du CGI) et mutualisent certaines tâches ou certains postes (informatique, comptabilité...). A ce titre il est apparu utile d'avoir une vue d'ensemble par l'établissement de comptes combinés.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 3 rue Louise Thuliez 75019 Paris- Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org



Les comptes des 8 entités du groupe SNL sont donc consolidés par l'association SNL Union, fédération des associations SNL, qui publie également un rapport d'activité commun au nom de tout le groupe Solidarités Nouvelles pour le Logement.

Les structures de Solidarités Nouvelles pour le Logement et leur articulation :

Les Groupes Locaux de Solidarité (sans personnalité juridique ni comptabilité propre) :

Le Groupe Local de Solidarité est créé par plusieurs personnes bénévoles, regroupées localement, pour réaliser des logements temporaires proches de chez elles et accessibles aux plus démunis.

Les Groupes Locaux de Solidarité comprennent les personnes accueillies, membres de droit de l'association. Ces groupes contribuent par la collecte de dons à la création de logements et au maintien en état de ces derniers.

Avec les personnes accueillies, deux bénévoles du Groupe Local de Solidarité prévoient des temps réguliers de rencontres. Ces rencontres sont mensuelles avec les membres actifs du groupe local et permettent d'évoquer l'ensemble des questions liées à l'occupation du logement. Elles sont également l'occasion d'apprendre ou de réapprendre à habiter.

SNL départementales :

Les SNL départementales sont des associations qui ont comme missions principales la gestion locative adaptée et l'accompagnement social des locataires (via leurs Groupes Locaux de Solidarité). Elles sont agréées pour « l'ingénierie sociale, financière et technique » et « l'intermédiation et la gestion locative sociale ».

Elles pilotent par délégation les "opérations" de "production" de logements dans les conditions mentionnées ci-dessus. Les SNL départementales sont actionnaires de SNL-Prologues, à hauteur des fonds propres qu'elles rassemblent.

SNL Union :

Structure fédérative associative dont les membres sont les SNL départementales, en charge de la représentation publique de SNL, de l'appui "technique" aux SNL départementales (Maîtrise d'ouvrage, recherche de partenaires mécènes, communication, informatique) avec la mise à disposition de compétences mutualisées.

SNL Union mène également les projets traités sur le département de la Seine Saint-Denis et le Val d'Oise.

SNL Union porte par ailleurs le parc immobilier acquis avant la création de SNL-Prologues (1996), soit 109 logements en Ile de France.

SNL-Prologues :

SNL-Prologues est la société foncière créée par Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), comme demandé par la Caisse des Dépôts et Consignations et les Pouvoirs Publics pour les bailleurs sociaux. C'est une société anonyme à capital variable, coopérative union d'économie sociale, agréée « Maître d'ouvrage » dans le cadre réglementaire de la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Le capital de SNL-Prologues est composé d'actionnaires de « catégorie A », les SNL départementales

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 3 rue Louise Thuliez 75019 Paris- Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org



personnes accueillies.

et autres associations auxquelles elle loue des logements, et des actionnaires de « catégorie B », autres souscripteurs au capital. SNL-Prologues délègue une grande partie de cette maîtrise d'ouvrage aux SNL départementales. Les logements, possédés par SNL-Prologues, sont loués aux SNL départementales et autres associations qui les sous louent aux

Fonds de dotation :

SNL a créé en 2010 le Fonds de dotation Fonds-SNL, véhicule juridique assurant aux donateurs transparence et sécurité des dispositifs légaux et fiscaux relatifs à la générosité publique et aux libéralités des personnes morales ou privées.

Méthodologie de combinaison des comptes :

Dans un premier temps, les balances générales des 8 structures de Solidarités Nouvelles pour le Logement sont agrégées. L'ensemble des écritures réciproques correspondant à des flux croisés entre les structures est ensuite éliminé. L'ensemble des comptes restant constitue une balance générale "combinée" présentant les comptes de Solidarités Nouvelles pour le Logement comme ceux d'une seule entité ou d'un groupe. Une comptabilité harmonisée entre les structures et une identification à la saisie des écritures croisées facilitent ce travail.

Comptes réciproques :

Bilan

Les actions de la foncière qui sont détenues par les associations, correspondant à des immobilisations financières chez celles-ci. Les prêts de court ou long terme entre structures, ainsi que les comptes courants d'associés sont concernés.

Compte de résultat

Les diverses refacturations de charges communes entre différentes structures (notamment des charges salariales), des subventions obtenues par une structure au nom du groupe qui sont distribuées à une ou plusieurs autres membres du groupe, les loyers de la foncière payés par les associations ainsi que les cotisations des associations départementales à la fédération sont concernés.

Note : pour des raisons d'équilibre comptable, les subventions d'investissement faites par les différentes structures du groupe à la foncière ne peuvent pas être éliminées ; la contrepartie d'un poste de charge est un compte de bilan.

C – Principes comptables suivis

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur une période de 3 à 8 ans selon leur durée probable de vie.

Immobilisations corporelles

Il a été choisi la "méthode de réallocation des valeurs nettes comptables" pour le calcul des amortissements à compter du 1^{er} janvier 2005 sur la valeur de la construction.

Valeur du terrain pour les opérations d'acquisitions réhabilitation

Afin d'accompagner la tendance haussière du marché immobilier, la valorisation du terrain est adaptée prudemment en fonction de la zone géographique de l'opération d'acquisition.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 3 rue Louise Thuliez 75019 Paris- Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org



Le terrain est donc valorisé à 20 ou 30% du coût de l'opération depuis 2011 (10, 15% historiquement) pour toutes les opérations - à l'exception d'une seule, où le terrain ne représente que 10%.

Décomposition de la valeur du bâti pour les opérations d'acquisition réhabilitation et de baux à réhabilitation.

Composants et durées d'amortissement retenus pour la valeur de construction des logements (hors terrain)

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en % des composants - Immeuble Individuel	Répartition en % des composants -Immeuble Collectif
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	80.8 %	78.8 %
Menuiseries extérieures	25 ans	5.4 %	3.3 %
Chauffage en collectif	25 ans	/	3.2 %
ou			ou
Chauffage en individuel	15 ans	3.2 %	3.2%
Ravalement avec amélioration	15 ans	2.7 %	2.1 %
Electricité	25 ans	4.2 %	5.2 %
Plomberie sanitaire	25 ans	3.7 %	4.6 %
Ascenseurs	25 ans	/	2.8 %
Total		100 %	100 %

En l'absence d'un composant, le % de celui-ci est repris dans le composant "structure".
Pour les baux, la durée d'amortissement est celle de chaque composant indiquée ci-dessus dans la limite maximum de la durée du bail.

Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties en fonction de la durée probable de vie économique des biens, soit

- 5 à 10 ans pour les aménagements et installations,
- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau et informatique.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement faites à la foncière SNL-Prologues sont amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles financent. En revanche, certaines subventions sont faites aux associations pour l'acquisition d'actions de la foncière. Ces subventions sont comptabilisées en comptes de réserves et ne sont pas amorties. Les subventions d'investissement notifiées pour des logements non acquis au 31/12/2017 sont comptabilisées en hors-bilan.

Les créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 3 rue Louise Thuliez 75019 Paris- Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org

pour le logement !

Ensemble, agissons



Les VMP :

Elles ont été évaluées à leur prix d'achat, réévaluées à l'inventaire et éventuellement dépréciées si leurs cours au 31/12 est inférieur au prix d'achat.

Les provisions :

Il y a trois principales provisions liées à notre activité : pour travaux, pour impayés et retraite

Les montant des provisions sont à ce jour fixées et justifiées en fonction des politiques en la matière propre à chaque département.

	Prologues	Union	Fonds de dotation	75	78	92	94	91
travaux	x	x	N/A	x	x	x		
impayés	N/A	x	N/A	x	x	x	x	x
retraite	x	x	N/A	x	x	NS	x	x

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 3 rue Louise Thuliez 75019 Paris- Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org

pour le logement !

Ensemble, agissons

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

n°1 État de l'actif immobilisé

	Valeur brute début exercice	Augmentations	Cessions - Virements	Valeur brute fin exercice
Concessions, brvts, licences, logiciels	302 440	2 582	3 863	301 159
Total des immobilisations incorporelles (I)	302 440	2 582	3 863	301 159
Terrains	14 207 964	3 564 831	257 503	17 515 292
Constructions	80 714 938	2 976 198	786 566	82 904 569
Inst. Gles, agts et aménagts divers	592 108	1 778	3 716	590 170
Matériels de transport	107 577			107 577
Mat. De bureau, informatique, mobilier	170 385	3 961	4 360	169 986
Immobilisations corporelles en cours	6 774 785	7 032 258	6 422 211	7 384 833
Avances et acomptes	5 502	64 742	5 038	65 206
Total des immobilisations corporelles (II)	102 573 260	13 643 767	7 479 394	108 737 634
Participations évaluées par mise en équivalence				0
Autres participations	123 889	1 592	1	125 480
Autres titres immobilisés				0
Prêts et autres immobilisations financières	17 074	0	854	16 220
Autres immobilisations financières	8 742 637	206 780	1 222 540	7 726 877
Total des immobilisations financières (III)	8 863 600	208 372	1 223 394	7 868 577
Total immobilisations (I + II + III)	111 759 300	13 854 721	8 706 651	116 907 370

n°2 État des amortissements

	Amortissements début exercice	Dotations	Sorties et reprises	Amortissements fin exercice
Concessions, brvts, licences, logiciels	254 711	25 577	3 863	276 425
Total des immobilisations incorporelles (I)	254 711	25 577	3 863	276 425
Constructions	20 109 771	2 346 929	140 240	22 316 460
Inst. gles, agts et aménagts divers	124 748	14 977	356	139 368
Matériels de transport	107 578			107 578
Mat. de bureau, informatique, mobilier	132 295	16 790	4 360	144 725
Emballages récupérables et divers				0
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes	0			0
Total des immobilisations corporelles (II)	20 474 391	2 378 696	144 956	22 708 131
Total amortissements (I + II)	20 729 102	2 404 273	148 819	22 984 555

Les dotations aux amortissements des constructions ont été calculées selon la méthode des composants et les autres selon le mode linéaire.

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

n°3 Variations des fonds associatifs et du capital

	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Capital de la foncière (autres associés cat A)	287 200			287 200
Capital de la foncière (capital B)	20 612 000	6 446 710	1 970 910	25 087 800
Reserve légale	68 000	7 000		75 000
Res statutaires	-	48		48
autres reserves :				
Subventions d'investissement	6 115 187	712 124	61 181	6 766 130
Leg et donation	220 000			220 000
Fonds pour investissement (fds de dotation)	244 887	162 250	191 505	215 633
Autres apports	1 169 011			1 184 011
Autres Réserves	13 170 791	593 146	33 002	13 730 935
Report à nouveau	229 455	123 643	201 876	151 222
Résultat de l' exercice	835 312	1 107 457	835 312	1 107 457
Total capital et fonds associatifs	42 951 844	9 152 379	3 293 786	48 825 436

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

n°5 État des provisions

Provisions réglementées	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Prov. reconstitution de gisement	0			0
Prov. pour investissement	0			0
Prov. pour hausse des prix	0			0
Prov. pour fluctuation des cours	0			0
Amortissements dérogatoires	0			0
Prov. fiscales pour implantation CEE	0			0
Autres prov. pour implantation à l'étranger	0			0
Autres prov. réglementées	0			0
Total provisions réglementées (I)	0	0	0	0

Provisions pour risques et charges	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Prov. pour litiges	0			0
Prov. pour garanties données aux clients	0			0
Prov. pour pertes sur marché à terme	0			0
Prov. pour amendes et pénalités	0			0
Prov. pour pertes et charges	0			0
Prov. pour pensions et obligations similaires				0
Prov. pour impôts				0
Prov. pour renouvellement des immobilisations				0
Prov. pour gros entretien (ex grosses réparations)	734 076	96 685	127 092	703 670
Prov. pour indemnité retraite des salariés	80 557	17 421	11 167	86 812
Autres provisions pour risques et charges	703 031	196 686	157 054	742 662
Total provisions pour risques et charges (II)	1 517 665	310 792	295 313	1 533 144

Provisions pour dépréciation	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Dép. des immo. incorporelles	0			0
Dép. des immo. corporelles	0			0
Dép. titres en équivalence	0			0
Dép. des immo. financières	0			0
Dép. des stocks et en cours	0			0
Dép. des comptes clients	0			0
Dép. des autres créances	0			0
Total provisions pour dépréciation (III)	0	0	0	0

Total des provisions (I + II + III)	1 517 665	310 792	295 313	1 533 144
--	------------------	----------------	----------------	------------------

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

n°6 État des échéances des créances et des dettes

Créances de l'actif immobilisé	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	16 220		16 220
Autres immobilisations financières			0
Total créances actif immobilisé (I)	16 220	0	16 220

Créances de l'actif circulant	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	-36 536	-36 536	0
Autres créances clients	320 981	320 981	
Titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	10		
Sécurité sociale et autres organismes	18 147	18 147	
État, impôt sur les bénéfices			
État, taxe sur la valeur ajoutée	127 661	127 661	
État et autres collectivités, subventions	12 323 793	12 323 793	
État et autres collectivités, autres impôts et taxes	22 736	21 126	
Groupe et associés (2)	6 373	6 373	
Débiteurs divers	620 968	620 968	
Total créances actif circulant (II)	13 404 132	13 402 512	0

Charges constatées d'avance (III)	243 201	243 201	0
--	----------------	----------------	----------

Total (I + II + III)	13 663 553	13 645 712	16 220
-----------------------------	-------------------	-------------------	---------------

Renvois	
(1) Prêts accordés dans l'exercice	0
Remboursements obtenus dans l'exercice	0
(2) Prêts et avances consentis aux associés pers. phy.	0

n°7 Détail des charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 857
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 117
<i>Factures non parvenues</i>	82 117
Dettes fiscales et sociales	428 196
<i>Congés à payer</i>	290 586
<i>Charges sur congés à payer</i>	137 611
Dettes sur immobilisations	120 082
Autres dettes	0
Total	654 253

n°8 Détail des transferts de charges

	Montant
Charges d'exploitation transférées	165 819
<i>Remboursement de sinistres</i>	32 773
<i>Remboursement formation</i>	18 484
<i>Refacturation Assurances</i>	6 283
<i>Transferts de charges de personnel</i>	11 939
<i>Transfert de charges financières</i>	3 052
<i>Indemnisations FNARS</i>	84 469
<i>Divers</i>	8 818
Charges exceptionnelles transférées	
Total	165 819

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

n°9 Fonds dédiés

	Montant initial au 01/01/17	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur ressources nouvelles affectées	Montant au 31/12/17
Fonds dédiés :				
sur dons ou mécénat	1 046 323,01	-170 027,96	852 967,19	1 729 262,34
sur subventions sphère publique	233 061,81	-122 883,61	84 514,50	194 692,70
Total	1 279 384,82	-292 911,47	937 481,69	1 923 955,04

	Exercice N-1 2016 corrigé	Exercice N-1 2016 publié
	Net	Euros
Produits d'exploitation (1)		
Produits de gestion locative	3 894 241	3 894 241
Autres prestations de service	76 033	21 033
Chiffre d' Affaires net	3 970 274	3 915 274
Production stockée		
Production immobilisée	303 083	358 083
Subventions d'exploitation	3 072 645	3 072 645
Dotations Fonds de Dotation SNL	115 454	115 454
Reprises sur sub invest	1 771 867	1 771 867
reprises sur prov	246 835	246 835
Transfert de charges	125 700	125 700
Dons et mécénat	1 523 112	1 523 112
Autres produits	13 211	13 211
TOTAL I	11 142 181	11 142 181
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	- 773 638	-769 814
Charges de gest loc et entretien	- 2 712 589	-2 716 413
Impôts; taxes et versements assimilés	- 362 416	-362 416
Salaires et traitements	- 2 607 129	-2 607 129
Charges sociales	- 1 133 849	-1 133 849
Autres charges de personnel	- 82 182	-82 182
Subventions d'invest	- 312 941	-312 941
Dotations aux amortissements	- 2 284 263	-2 284 263
Dot pour depr.actif circulant	- 153 385	-153 385
Dotations aux prov.	- 240 055	-285 745
Autres charges	- 52 838	-52 838
TOTAL II	- 10 715 285	- 10 760 975
1. Résultat d'Exploitation (I-II)	426 896	396 896
Produits financiers		
Produits financiers	267 005	267 005
transfert de charges financières	12 516	12 516
TOTAL V	279 521	279 521
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	- 15 691	
Intérêts et charges assimilées	- 173 433	-173 433
TOTAL VI	- 189 123	- 189 123
2. Résultat financier	90 397	106 088
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	285 205	285 205
Produits exceptionnels sur opérations en capital	743 178	743 042
Reprises sur provisions et transfert de charges	99 560	99 560
TOTAL VII	1 127 942	1 127 942
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 101 735	-99 301
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 393 994	-393 994
Dotations exceptionnelles s/amort et prov	- 30 000	
TOTAL VIII	- 525 729	- 495 729
3. Resultat exceptionnel	602 214	632 214
Impôts sur les bénéfices	- 10 174	- 10 174
Report des ressources non utilisées	281 138	223 326
Engagement à réaliser	- 555 160	- 555 160
total produits	12 830 782	12 830 782
total charges	- 11 995 471	- 11 995 471
BENEFICE OU PERTE	835 311	835 311

Tableau des Flux de trésorerie

VARIATION DU FOND DE ROULEMENT		
	31/12/17	31/12/16
Ressources stables et durables		
Fonds propres dotation consommable	25 375 000	20 899 200
Réserves	22 191 757	20 987 877
Report à nouveau	151 222	229 455
Excédent déficit de l'année	1 107 457	835 312
Subventions d'investissement nettes	58 018 842	54 756 714
Provisions pour risques et charges	1 533 143	1 517 664
Fonds dédiés	1 923 955	1 279 385
Dettes financières	9 415 782	7 851 856
Emprunts et dettes long terme	7 704 746	6 145 758
Autres emprunts	1 711 035	1 706 098
Amortissements	22 984 555	20 729 102
Amortissements immobilisations incorporelles	276 425	254 711
Amortissement immobilisations corporelles	22 708 130	20 474 391
Provisions	451 573	330 678
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	14 000	
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	437 573	330 678
Total des ressources stables et durables	143 153 286	129 417 242
Emplois durables		
Immobilisations brutes		
Immobilisations incorporelles	301 159	302 440
Terrains	17 515 292	14 207 964
Constructions	83 369 665	81 217 964
Autres immobilisations	402 638	367 045
Immobilisations en cours	7 384 833	6 774 785
Avances et acomptes	65 205	5 501
Immobilisations financières	7 868 577	8 883 600
Total emplois durables	116 907 370	111 759 299
Fonds de roulement net global	26 245 917	17 657 943
Variation fond de roulement net global	8 587 974	5 577 409
VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT		
Actifs circulants		
Clients et comptes rattachés	722 018	643 166
Créances sur subventions	12 323 793	10 484 420
Autres créances	795 894	356 740
Charges constatées d'avance	243 201	312 443
Total actifs circulants	14 084 906	11 796 769
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 952	9 034
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 483	318 324
Dettes fiscales et sociales	861 976	846 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	225 536	365 660
Autres dettes	12 150	29 392
Produits constatés d'avance	7 006	65 661
Total des dettes d'exploitation	1 308 104	1 634 545
Besoin de fonds de roulement d'exploitation	12 776 802	10 162 224
Variation du BFR d'exploitation	-2 614 578	-819 547
Variation de la trésorerie		
Fonds de roulement net global	26 245 917	17 657 943
Besoins en fonds de roulement	12 776 802	10 162 224
Totaux	13 469 115	7 495 719
Variation de la trésorerie	5 973 396	4 757 863
VMP	946 126	934 681
Disponibilités	18 435 582	15 628 618
Préfinancement	-5 912 593	-9 067 580
Trésorerie	13 469 115	7 495 719

2017		2017		2017		2017	
EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public y/c mécénat utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public y/c mécénat		
1- MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE				
1.1 Réalisées en France			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 463 121 €	1 463 121 €		
- Actions réalisées directement			1.1 Dons et legs collectés				
- Versements à d'autres organismes agissant en France	9 999 180 €	713 678 €	- Dons manuels non affectés	384 825 €	384 825 €		
			- Dons manuels affectés	1 042 411 €	1 042 411 €		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés				
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés				
- Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	35 885 €	35 885 €		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2- AUTRES FONDS PRIVES ET MECENAT	1 067 759 €	1 067 759 €		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 735 €	8 735 €					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	61 807 €	31 190 €					
2.3 Charges liées à la recherche de sub. ou autres conc. Publics	36 548 €	7 798 €					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (*)	1 527 009 €	312 444 €					
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EX. INSCRITS AU CR	11 633 279 €		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 134 275 €	3 134 275 €		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	475 692 €		4 - AUTRES PRODUITS (**)	7 851 678 €	7 851 678 €		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	937 482 €		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES INSCRITES AU COMPTE DE RESULTATS	13 516 833 €	13 516 833 €		
			II - REPRISES DE PROVISIONS	344 837 €	344 837 €		
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	292 240 €	292 240 €		
			VARIATIONS DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC				
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	1 107 458 €		INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE		682 939 €		
V - TOTAL GENERAL	14 153 911 €		TOTAL GENERAL	14 153 911 €	1 847 941 €		
V - Part des acquisitions d'immos brutes de l'exercice financées par les ressources collectées par le public		596 874 €					
VI - Neutralisation des Dotations aux amortissements							
VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		1 670 718 €	Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		1 670 718 €		
(*) dont cession immobilière	686 216 €		Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		177 223 €		
			(**) dont cession immobilière	970 000			



Annexe 3 : Méthode d'élaboration du Compte d'emploi des ressources

Les règles de gestion

Définition des missions sociales

Conformément à la Charte de Solidarités Nouvelles pour le Logement, les missions sociales des associations SNL sont :

- La construction, réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements
- La mise à bail, la gestion et l'entretien des logements
- L'accompagnement social des personnes logées
- La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature
- La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement

En 2017 SNL a homogénéisé sa présentation analytiques des **missions sociales**

Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Ce sont les missions qui conduisent à la production de logement, elles incluent la prospection, le montage d'opération, le suivi des financement et le suivi des opérations essentiellement de réhabilitation

Gestion locative adaptée

Une fois le logement livré la gestion locative vise à assurer l'entretien du logement et la gestion locative des biens y compris la relation de proximité avec les locataires.

Pension de famille

Les pensions de famille sont des résidences sociales de petite taille qui accueillent et accompagnent, sans limitation de durée, des personnes en situation de grande exclusion et d'isolement.

Accompagnement social dans le logement

L'accompagnement social est personnalisé et vise à stabiliser les personnes pour les préparer à un futur relogement dans le parc de droit commun.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 18 cour Debille, 75011 Paris - Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org

Ensemble, agissons pour le logemen



La communication et le plaidoyer

Elle vise à faire connaître le projet SNL et ses actions qui contribuent à la lutte contre le mal logement, mais également seul ou avec d'autres à formuler et défendre des propositions visant à améliorer les conditions de logement ou d'accès au logement des plus démunis.

L'animation du réseau de bénévoles

Nos missions sociales sont pour partie réalisées par des bénévoles, l'animation de ce réseau va du recrutement de nouveaux bénévoles à la fidélisation via notamment la formation ou au développement d'argumentaires sur notre projet ou la lutte contre le mal logement destinés aux citoyens ou aux pouvoirs publics. L'animation du réseau fait intrinsèquement partie de nos missions sociales.

Recherche de fonds et frais de fonctionnement

Tout comme pour les missions sociales deux items analytiques ont été créés pour la recherche de fonds et le fonctionnement

Recherche de fonds

L'appel à la générosité du public est essentiellement réalisé par des bénévoles. Le mécénat et la recherche de fonds publics est en partie assumée par des salariés.

La recherche de fonds a été éclatée par clef entre ses différentes natures, frais d'appel à la générosité du public, frais de recherche des autres fonds privés, charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics.

La majeure partie des frais est attachée aux salariés affectés à la recherche de fonds privés de type mécénat ainsi qu'aux dépenses du fond de dotation qui sont rattachés à la même sous mission.

Frais de fonctionnement

Ces frais se composent essentiellement de frais de personnel liés au management à la comptabilité ou à l'accueil et aux frais informatiques. La communication de la foncière qui vise essentiellement à diffuser de l'information financière et du contenu à destination des investisseurs, n'a pas été intégrée à la partie plaidoyer et reclassée dans les frais de fonctionnement.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 18 cour Debille, 75011 Paris - Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org

Ensemble, agissons pour le logemen



Règles d'affectation ou de répartition des coûts

Chaque entité SNL a réparti ses coûts suivant la même grille d'analyse de segmentation analytique. Les frais direct et les salaires ont été directement affectés aux missions.

Une partie des frais de fonctionnement, essentiellement celle liée au coût de la chaise (locaux, téléphone) a été répartie en fonction de la masse salariale affectée aux différentes missions.

Définitions des ressources

Produits issus de la générosité du public

Il s'agit essentiellement des dons collectés par les groupes locaux de solidarité, mais aussi des dons collectés en ligne

Les dons sont répartis en deux catégories, les dons affectés lorsqu'ils sont explicitement affectés à une mission (missions sociales dont l'investissement immobilier ou d'entretien, fonctionnement) ou dons non affectés.

SNL n'a pas reçu de legs sur 2017.

Les autres produits issus de la générosité du public sont essentiellement constitués des dons liés au livret Agir et aux carte Agir du Crédit Coopératif.

Autres fonds privés

Les autres fonds privés proviennent du mécénat ou de soutiens de fondations et visent à soutenir l'activité ou la création de logements.

Subventions et autres concours publics

Elles représentent principalement le soutien des collectivités à nos activités.

Autres produits :

Ce sont essentiellement les produits des loyers et redevances versés par les locataires.

En 2017 le compte autre produit inclut un produit exceptionnel de 970K€ lié à la vente du siège de Prologes. On notera que la valeur nette comptable de l'immeuble 686K€ a été classée en frais de fonctionnement.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 18 cour Debille, 75011 Paris - Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org

Ensemble, agissons pour le logemen



Modalités d'affectation de l'emploi des ressources collectées auprès du public.

La présentation analytique interne permet d'avoir par mission détaillée un ensemble de dépenses et des ressources.

L'équivalent des dons affectés quand ils concernent les missions sociales (hors investissement) ou le fonctionnement ont été affectés sur l'exercice en emploi des ressources collectées auprès du public.

Il en est de même pour la reprise des fonds dédiés de l'exercice lorsque ceux-ci sont issus de la générosité du public.

Concernant l'**investissement** issu des ressources collectées, celui-ci est de deux natures. Sur les baux l'investissement se fait sous forme de subvention, cette subvention est affectée en emploi sur les missions sociales.

Sur les acquisitions l'investissement se fait sous forme d'actions dans la foncière SNL-Prologues, l'emploi correspondant est constaté en part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

L'investissement finance du foncier non amortissable il ne donne donc pas lieu à amortissement,

Contributions volontaires en nature

La contribution des 1 200 n'a pas été valorisée dans les contributions en nature.

Les contributions en nature (mécénats de compétence, abandons de loyer) ayant donné lieu à reçu fiscal ont été constatés en pied de bilan dans les comptes des associations, mais ne sont pas intégrés dans le CER.

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Fédération d'associations d'intérêt général habilitées à recevoir dons et legs et agréées par l'Etat
SNL-Union 18 cour Debille, 75011 Paris - Tel. : 01 42 41 22 99 - Fax : 01 42 41 92 61
www.snl-union.org

Ensemble, agissons pour le logemen